

## **SAINT JULIEN DE CIVRY**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 25 MARS 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Patrice MAILLY - André TREMEAUD – Jean-Marie JOBARD - Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : Marion GAIN à Valérie AUPECLE  
Paul SAGE à Serge BERTILLOT

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 18 mars 2016

**Date affichage** : 21 mars 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 février 2016, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 2 délibérations :

**Délibérations** :

#### **1/ Approbation du Compte Administratif 2015, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat du budget principal de la Commune :**

- recettes fonctionnement : 631 654.11 €
- dépenses fonctionnement : 369 781.20 €
- excédent fonctionnement : 261 872.91 €
  
- recettes investissement : 143 768.97 €
- dépenses investissement : 242 935.44 €
- insuffisance investissement : 99 136.47 €

- résultat de clôture de l'année 2015 excédentaire de : 162 706.44€ (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2015 du budget principal de la commune sont approuvés par **14 voix pour**.

#### **2/ Approbation du Compte Administratif 2015, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat pour l'Assainissement :**

- recettes fonctionnement : 6 250.94 €

- dépenses fonctionnement : 5 697.30 €
- excédent fonctionnement : 553.64 €
  
- recettes investissement : 3 490.91 €
- dépenses investissement : 11 505.33 €
- déficit investissement : 8 014.42 €

- résultat de clôture de l'année 2015 déficitaire de : 7 460.78 € (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2014 de l'assainissement sont approuvés

**14 voix pour.**

Les comptes détaillés peuvent être consultés en Mairie.

### **3/ Vote des taux des 4 taxes :**

Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2016 sur la base des taux d'imposition 2015 des quatre taxes (taxe habitation – foncier bâti – foncier non bâti – cfe).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2016, le Conseil Municipal adopte une augmentation des 4 taxes de 1,45 %.

\* taxe habitation : 15.92 % à 16,15 %

\* foncier bâti : 9.33 % à 9,47 %

\* foncier non bâti : 34.35 % à 34,85 %

\* cfe : 16.76 % à 17 %

**12 voix pour ; 3 abstentions**

### **4/ Proposition du budget Primitif 2016 de la Commune :**

Fonctionnement équilibré à 584 470.44 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 914 557.16 € en recettes et dépenses

**15 voix pour**

### **5/ Proposition du Budget Primitif 2016 de l'assainissement :**

Fonctionnement équilibré à 17 194.67 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 15 268.41 € en recettes et dépenses

**15 voix pour**

### **6 / Subventions 2016 : enveloppe totale de 4500 euros**

Cantine Scolaire : 3 500 euros

Défi Anthony : 50 euros

Club 3ème âge Saint Julien Civry – Prizy : 220 euros

Judo Club Charolais : 50 euros

Coopérative scolaire de l'école de Saint Julien de Civry : 500 euros

Prévention Routière : 50 euros sous réserve de présentation d'un compte de résultats et budget.

Centre de Loisirs de Colombier : 50 euros sous réserve de présentation d'un compte de résultats et budget.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure.

**15 voix pour**

### **7/ Location d'un local privé pour le dépôt de pains :**

Le conseil valide la poursuite de la location du local appartenant à André Tremeaud pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 à la fermeture du dépôt de pains. Ce dernier se retire de la salle pour le vote.

Le montant du loyer sera de 50 € par mois plus les charges pour la commune.

**14 voix pour.**

### **8/ Contrat en CAE-CUI pour le dépôt de pains :**

Le Maire propose le renouvellement du contrat CUI de Laetitia MAGNY pour la vente au dépôt de pains pour une dernière durée de 6 mois soit du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 30 septembre 2016.

La prise en charge de l'état est de 65 % du salaire brut sur la base de 20 heures hebdomadaires, ce qui allège la charge revenant à la commune.

**15 voix pour**

### **9/ Avenants marché public :**

Le Maire rappelle que par délibération n° 65-2015 du 12 novembre 2015, il a été autorisé à signer les marchés de travaux se rapportant à chaque lot concernant l'opération relative à la création de deux logements, d'une boulangerie et d'une bibliothèque/agence postale dans un ancien bâtiment d'habitation, pour un montant total de 465 609.46 € HT.

Des avenants ont été passés par délibération n° 2-2016 en janvier 2016, entre la commune et les diverses entreprises retenues, avec une incidence sur le coût du marché initial pour un coût de 7 209.86 € HT.

De nouveaux avenants sont à passer pour les lots suivants :

Lot n° 2 : maçonnerie : 9 508.61 € TTC

Lot n° 3 : charpente couverture : 1 083.78 € TTC

Fixant le coût à 8 909.09 € H.T, soit 10 592.29 € TTC.

**15 voix pour**

### **10/ Subvention de l'Europe au titre de 2015 pour le projet multi-services :**

Le conseil donne son accord pour demander une subvention au FEADER au titre du programme LEADER du GAL du Pays Charolais-Brionnais.

**15 voix pour.**

### **11/ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais :**

Le Maire expose au Conseil Municipal que le comité syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais a décidé, dans sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2016, de modifier ses statuts en instaurant des délégués suppléants aux délégués titulaires, afin de pallier au problème de quorum.

Les communes adhérentes doivent émettre un avis, et le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer.

**15 voix pour**

**12/ Subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre 2016 pour l'équipement en mobilier de la bibliothèque :**

Le conseil donne son accord pour demander une subvention à la DRAC pour le mobilier.

**15 voix pour**

**13/ Subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre 2016 pour l'informatisation de la bibliothèque :**

Le conseil donne son accord pour demander une subvention à la DRAC pour l'informatisation de la bibliothèque.

**15 voix pour**

**Divers :**

**1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

**2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de février 2016 :**

Le montant des ventes pour le mois de février 2016 est de 2 643.35 euros.

**3/ Avancée des travaux sur le site multiservice :**

Le calendrier des travaux est respecté. Les dalles ont été coulées et les cloisons intérieures se mettent en place.

**4/ Fleurissement du bourg :**

La plantation des fleurs est prévue le samedi 14 mai à 9 h. Les bénévoles seront les bienvenus pour prêter main forte aux conseillers. L'espace autour du monument a été paysagé courant mars sous la houlette de Harm Van Duin et James Kester.

**5/ Réflexion sur le croisement en haut du Civry avec la Route Départementale n° 985 :**

Suite à une série d'accidents et accrochages à cet endroit, une rencontre sera sollicitée auprès de la DRI en vue d'étudier les possibilités d'aménagement en vue de sécuriser le croisement.

**6/ Voiture communale :**

Le conseil donne son accord pour le changement de la voiture communale pour un budget de 4000 €.

**7 Bal des jeunes « Association des Amis du Vélo » :**

Demande d'autorisation pour l'organisation d'un bal des jeunes samedi 7 mai sous chapiteau.

8 voix pour ; 4 voix contre ; 3 abstentions

**Questions diverses :**

**1/ Plainte déposée :** le maire informe le conseil que Monsieur Ranc Philippe a déposé une plainte pour des vitres brisées par jet de pierres dans son local derrière l'église.

**2/ Rappel aux associations :** il est rappelé que les demandes de buvettes doivent être déposées en mairie 3 semaines à l'avance. Il faut qu'elles soient remises impérativement en gendarmerie au moins 1 semaine à l'avance.

**3/ Effarouchement de pigeons :** sous le commandement du lieutenant de louveterie, il aura lieu le vendredi 8 avril en fin de journée vers 18 heures.

#### **4/ Micro-Crèche :**

Des arbres ont été plantés devant la micro-crèche. Des parents d'enfants fréquentant la micro-crèche se sont portés bénévoles pour réaliser une pergola afin d'ombrager la crèche.

#### **5/ Cloche de l'église :**

Un expert a constaté que la cloche de l'église date de l'an 12 (période de la Révolution), ce qui est une particularité rare en France.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :  
Vendredi 15 avril à 20h30**